



Le mot du président

Samedi le 10 septembre dernier avait lieu à Trois-Rivières notre assemblée annuelle. Une épiluchette de blé d'Inde a eu lieu pendant l'heure du midi. Je tiens à remercier André Levasseur, son épouse et ses enfants pour l'organisation de cet événement. Tous ont bien apprécié ce délicieux blé d'Inde.

Nous avons 130 membres en règle, se ventilant en 44 membres à vie et 86 membres réguliers. Il y a 68 membres francophones (54 %) et 62 membres anglophones (47%). Il y a 77 membres Canadiens (58%) et 53 membres sont Américains (42%).

L'assemblée générale a confirmé la décision de votre conseil d'administration, en entérinant la création de la classe 'cyber-membre'. Presqu'un an après la création de cette nouvelle classe 'cyber-membre', je peux, aujourd'hui, vous en donner un bilan.

Nous avons 42 cyber-membres en règle, soit 32% des effectifs. Depuis sa création, 82% des nouveaux membres ont opté pour cette nouvelle classe. Ceci est normal car notre site web constitue la principale source de recrutement des nouveaux membres.

De plus il fut décidé, lors de ce CA, de permettre aux membres qui le voudront, de cotiser pour plus d'une année. L'assemblée générale a également entériné cette nouvelle grille tarifaire. Presque un an après l'instauration de cette nouvelle grille, je peux également, aujourd'hui, vous en donner un bilan. Il y a 21 des 86 membres réguliers qui ont bénéficié de cette offre soit 24%. Quinze (15) membres ont opté pour le 2 ans, 3 membres pour 3 ans et 3 membres pour le 5 ans.

L'assemblée a réélu pour une période de 2 ans les personnes suivantes au sein du conseil d'administration :

- Joseph, de Manchester (New-Hampshire), à titre de vice-président,
- Marie-Noëlle, d'Edmunston (Nouveau-Brunswick), à titre de secrétaire,
- Paul, de Sherbrooke (Québec) à titre de trésorier,
- Jean-Pierre, de Québec (Québec) à titre de directeur
- Michele Levasseur, de Towson (Maryland), à titre de directrice. Michele est une nouvelle

Dans ce numéro

<i>Nouvelles de l'assemblée générale</i>	1
<i>Chronique Personnalité : Madonna</i>	3
<i>Le canadiens de l'ouest : Noël Levasseur (partie 2)</i>	4
<i>Le XXI e congrès de la FFSQ</i>	6





L'Association des Levasseur d'Amérique

- Michele Levasseur, de Towson (Maryland), à titre de directrice. Michele est une nouvelle recrue au sein de conseil d'administration. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Sincères félicitations à tous les élus.

L'assemblée générale a également nommé Pierre Levasseur, de Pierreville (Québec) à titre de vérificateur de nos états financiers. Il fut décidé, afin de promouvoir un contact plus personnel avec les membres, de les contacter lors de leur anniversaire de naissance. Un suivi personnel sera également fait lors de la période de renouvellement d'une cotisation.

L'assemblée a autorisé votre conseil d'administration à instaurer à l'essai un système de perception électronique. Paul et Jean-Pierre Levasseur ont la mission d'explorer et d'instaurer ce système.

En terminant j'aimerais faire appel à ceux qui voudraient prendre en charge et organiser le prochain rassemblement en 2006. Nous devons faire vite, avant le 15 novembre 2005, car actuellement nous n'avons ni lieu pour ce rassemblement, ni comité organisateur. Nous attendons donc l'offre d'un bénévole. En l'absence d'organisateur nous ne ferons qu'une assemblée annuelle.

Gilles Carmel, président

Le site web de l'Association

Quelques statistiques

Au cours des douze derniers mois, près de 9,000 visiteurs ont consulté 33,000 pages et effectué quelques 100,000 requêtes. Pour la base de données de l'Association, les membres l'ont consulté 21,400 fois au cours des derniers mois.

Summary by Month										
Month	Daily Avg				Monthly Totals					
	Hits	Files	Pages	Visits	Sites	KBytes	Visits	Pages	Files	Hits
Sep 2005	251	169	92	26	206	38060	313	1110	2032	3017
Aug 2005	313	219	106	30	471	155848	942	3303	6808	9726
Jul 2005	259	161	95	24	400	68529	770	2964	4993	8031
Jun 2005	222	149	86	24	408	115985	736	2596	4474	6666
May 2005	240	162	75	23	484	146948	736	2345	5036	7456
Apr 2005	199	154	70	22	444	49857	689	2113	4629	5986
Mar 2005	333	196	101	29	591	723904	908	3153	6103	10345
Feb 2005	363	257	122	30	462	205753	842	3428	7200	10189
Jan 2005	288	212	110	23	491	145155	722	3427	6576	8931
Dec 2004	362	216	96	24	568	328324	761	2994	6699	11233
Nov 2004	276	188	90	23	439	130114	706	2710	5665	8294
Oct 2004	326	217	98	25	614	278270	786	3038	6740	10132
Totals						2386747	8911	33181	66955	100006

Chronique Personnalité Madonna Veronica Ciccone

Nom : Madonna Veronica Ciccone ; profession : chanteuse et actrice

Née en 1958 à Bay City, dans le Michigan, Madonna Louise Veronica Ciccone décroche en 1976 une bourse d'étude en danse moderne à l'Université Ann Arbor du Michigan. En 1978, elle s'installe à New York. En 1983, elle enregistre son premier album « Madonna, Holiday » qui rencontre un succès immédiat. Ses vidéo-clips favorisent son passage au cinéma. En 1992, elle crée sa propre société de disques, d'édition et de cinéma Maverick. Sa carrière se poursuit conjointement sur disque, sur scène et au cinéma. Son lien avec les Levasseur origine de sa mère Madonna Louise Fortin. Pour ceux qui désirent avoir des renseignements supplémentaires, je vous invite à consulter son site web officiel : www.home.madonna.com/ et un autre site www.wanadoo.fr/ivy/madoparoles



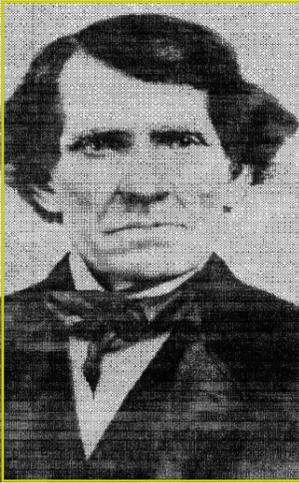
*Vous trouverez
plus
d'information
en consultant la
base de données
de notre site
web : [www.
levasseur.org](http://www.levasseur.org)*

Jean Levasseur/Lavigne	Laurent Levasseur
Angélique Levasseur	Claire-Françoise Levasseur
Marie-Thérèse Hamel	Louis Michaud
Antoine Masse	Marie-Anne Michaud
Antoine Masse	Pierre Sirois/Duplessis
Jean-Baptiste Masse	Marie-Joséphine Sirois/Duplessis
Antoine Masse	Félicité Rioux
Marie-Louise Demers	Narcisse-Nelson Fortin
Elsie Fortin	Williard Fortin
Madonna-Louise Fortin	Madonna-Louise Fortin
Madonna Veronica Ciccone	Madonna Veronica Ciccone
Madonna est la petite-fille, à la 11e génération, de Jean Levasseur/Lavigne	Madonna est la petite-fille, à la 11e génération, de Laurent Levasseur

Les Canadiens de l'Ouest

Noël Levasseur (partie 2)

Par Ernest Tassé



Cet article est le deuxième d'une série de trios sur Noël Levasseur, Il a été publié au siècle dernier dans un volume intitulé "Les Canadiens de l'Ouest". Il va sans dire que le lecteur doit considérer que ce texte a été écrit voilà plus de 125 ans.

L'Indien sauta de son cheval et s'avança vers Levasseur, les yeux chargés d'éclairs, la bouche pleine de menaces. Il porta, en même temps la main à sa ceinture, mais Levasseur devinant son perfide dessein, lui arracha le couteau avant qu'il pût le saisir, et le frappant du pied l'étendit à terre sans connaissance. Après l'avoir fouillé pour s'assurer s'il n'avait pas d'autres armes, il appela une vieille Sauvagesse qui habitait une cabane voisine pour en prendre soin. Celle-ci lui lia les pieds et les mains, et l'étendit sur du foin. A son réveil, le Sauvage demanda qu'on lui ôtât ses liens en disant : « *Sheuebasaka, la raison est revenue* ». Levasseur lui reprocha vivement d'avoir attaqué un homme sans défense au milieu de centaines de Sauvages. « *Si tu eusses été brave, lui dit-il, tu te serais vengé sur le véritable assassin de ton père et non sur moi* ».

Quelques instants après, l'Indien passait à cheval en compagnie de son frère; tous deux avaient les cheveux teints de noir et en désordre, ce qui n'annonçait rien de bon. Ils se dirigèrent vers la cabane où demeurait l'assassin. Celui-ci, quoique prévenu de leur visite, avait dédaigné de fuir; l'un d'eux lui envoya une balle en pleine poitrine et l'autre lui asséna un coup de casse-tête. Ils repassèrent ensuite chez Levasseur, et celui qui avait voulu attenter à sa vie lui dit : « *C'est fait, j'ai vengé la mort de mon père, son assassin n'est plus.* »

-IV-

Après un séjour de trois ans aux Iroquois, Levasseur vendit toutes ses propriétés, et vint s'établir en 1837 à Bourbonnais, où il acheta une étendue de terre de quinze cents arpents. Il lui fallut du courage pour venir ainsi s'établir au milieu de la solitude, car on n'y voyait encore à cette époque que la modeste cabane de François Bourbonnais, qui a donné son nom à cette localité.

Ce Canadien, natif de Beauharnois, était établi là depuis deux ans, et occupait une maison de poutres grossières, qui subsistait encore il y a quelques années. La terre qu'il cultivait ne lui appartenait pas en propre. Elle faisait partie de la réserve accordée aux Sauvages et il y avait un droit commun par sa femme, une Métisse du nom de Josephite Chevalier. Bourbonnais ⁽¹⁾ possédait d'autres terrains à Kankaki, à l'endroit où se trouve la gare de l'Illinois Central; ils couvraient un rayon de six cent quatre-vingts arpents. Bourbonnais était de taille athlétique et il avait fini par adopter les moeurs et les habitudes des Sauvages. Il quitta l'Illinois

lorsque les Peaux-Rouges de cet Etat émigrèrent au nombre de trois mille à Council's-Bluff (Missouri), et il mourut plusieurs années plus tard. Il avait eu quatre enfants de son mariage avec Josephte Chevalier.

M. L.-H. Fréchette, dans une étude sur Chicago, raconte ce qui suit au sujet de l'établissement de Levasseur à Bourbonnais : « J'ai bien connu un vieux Canadien du nom de Levasseur, le fondateur du village de Bourbonnais, qui a été à même de faire une fortune à la Rotschild, s'il avait pu seulement entrevoir un coin de l'avenir. Il avait épousé à la mode du pays la fille d'un chef indien, qui lui offrit de prendre à son choix une étendue de terre de cinq mille carrés, soit à l'endroit où vient de brûler la partie commerciale de Chicago, soit dans les prairies fertiles où est situé aujourd'hui le florissant township de Bourbonnais. C'était son cadeau de noces. Le terrain où devait se bâtir Chicago ne valait rien pour la culture ; c'était un marais fangeux, une véritable fondrière. A Bourbonnais, au contraire, grasses prairies, délicieuse petite rivière, collines toutes couvertes de luxuriante végétation. Levasseur choisit Bourbonnais (2).

Nous tenons de Levasseur que ces renseignements ne sont pas tout à fait exacts. S'il est vrai qu'il eût pu acquérir la partie la plus importante de Chicago qui ne se composait à cette époque que d'une maison, il n'a pas épousé la fille d'un chef sauvage, et il n'a pu recevoir ainsi le splendide cadeau de noces dont il est question. De plus, il n'a jamais obtenu un pouce de terre gratuitement.

Le gouvernement avait rendu, au reste, la chose impossible, en défendant aux Sauvages de céder leurs terres avant le traité de Tippecanoe, et ils ne purent dans la suite vendre leurs réserves moins d'une piastre et un quart l'arpent : aucune concession de terres des Sauvages pour une somme moindre n'aurait été reconnue par le gouvernement. Les «collines couvertes de luxuriante végétation» sont inconnues à Bourbonnais, dont le sol, comme celui des prairies, n'est nullement accidenté.

M.Charles Lindsay, dans son opuscule: *The Prairies of the Western States*, dit aussi que beaucoup d'Indiens, en quittant l'Illinois, furent bien heureux de pouvoir avoir un cheval ou un fusil en échange de leurs terres. Mais cette assertion est sans fondement. Les premiers colons de Bourbonnais ou de Kankaki n'ont pas obtenu leurs terres moyennant quelques carabines ou quelques barils d'eau-de-vie, comme on le croit assez généralement; il leur a fallu acheter les réserves des Sauvages aux conditions établies par le gouvernement américain.

- (1) *Dans le traité conclu à Chicago, le vingt-six septembre 1833, entre le gouvernement des Etats-Unis et les Outaouais, Sauteux et Potouatoimis, il est question, au nombre des réclamations contre ces Sauvages dont les autorités américaines assumaient le règlement, d'une somme de deux cents piastres pour Josephte Chevalier, sa femme, d'une autre somme de neuf cents piastres pour les enfants; et d'un troisième montant de cinq cents piastres pour les enfants de son fils, François Bourbonnais*
- (2) *L'Opinion Publique, dix-neuf octobre 1877.*

(suite et fin dans le prochain numéro)



XXI^e congrès de la Fédération des familles-souches du Québec.

par : Huguette Levasseur (380)



Le congrès de la Fédération des familles-souches du Québec s'est tenu à Shawinigan, du 29 avril au 1er mai 2005. La Fédération compte quelque 180 associations de familles et vise la sauvegarde du patrimoine familial. Des représentants des familles Lachance, Grondin, Bois, Normand... et Levasseur étaient présents. Le thème du congrès s'intitulait : « Les histoires de familles : petites histoires et grande histoire ». Nos ancêtres, d'où venaient-ils? Où ont-ils habité? Quand sont-ils arrivés? Ont-ils été témoins de la bataille des Plaines d'Abraham, en 1759? de la Rébellion de 1837-1838?

Comment vivaient-ils? Nos ancêtres ont bâti le pays que nous habitons. Le congrès 2005 vise à encourager les associations de familles à poursuivre des recherches historiques sur leurs ancêtres et leurs descendants et à diffuser les résultats.

Voici différents moments qui ont marqué ce congrès :

1) Ouverture du congrès par l'Honorable Lise Thibault

L'Honorable Lise Thibault, lieutenant-gouverneur a remis des prix à des personnes qui se sont distinguées par leur implication dans leur association. Dans son discours, Madame Thibault nous a invités à transmettre aux enfants, notre culture, notre histoire du passé, notre vieille langue. Dès l'âge de huit ans, sa grand-mère Trudel a développé chez elle un intérêt pour l'histoire de sa famille. De plus, Madame Thibault encourage les familles à demander leurs armoiries, afin de les léguer à leurs enfants et petits-enfants.

2) Conférence intitulée « Notre grande parenté politique », donnée par Jacques Lacoursière

L'historien Jacques Lacoursière a donné une conférence fort intéressante concernant les liens étroits unissant certaines familles et la politique dans l'histoire du Québec. Il a présenté une dizaine de grappes de familles regroupant des hommes politiques. Au 19^e siècle, les Papineau, Joseph et Louis-Joseph ont été des hommes politiques de père en fils. La famille d'Honoré Mercier, premier ministre de 1887 à 1891, a des liens par les mariages, avec les Fauteux et les Lomer Gouin. D'autres grappes de familles d'hommes politiques ont des liens de parenté : celle des Cartier, celle de Casgrain, celle des Taschereau avec les Panet

3) Conférence intitulée « Société et genres de vie en Nouvelle-France », donnée par André Lachance

Monsieur Lachance, professeur spécialiste de l'histoire de la Nouvelle-France, a présenté la société dans laquelle nos ancêtres ont vécu en Nouvelle-France. Ainsi aux 17^e et 18^e siècles, la société est basée sur l'ancien régime français qui n'accorde aucun droit à la personne. On naît inégaux en droits et en privilèges. En Nouvelle-France, 80% de la population vit à la campagne. L'habitant reçoit une terre, la défriche, la cultive. Il compte sur sa famille et son voisinage. Souvent les mariages se font entre voisins. Par contre, l'habitant jouit d'une relative autonomie. Mais on travaille très fort et on ne vit pas riche. Quelques familles plus aisées résidant à la campagne ont beaucoup d'influence dans leur milieu.

Dans le milieu urbain réside de 15 à 20% de la population. Les richesses, les talents, la culture sont

concentrés dans ce milieu. Il y a diversité de strates sociales et de métiers. Les sans-métier, les journaliers vivent difficilement, car le travail est ponctuel. Certains métiers permettent de bien vivre, tels les forgerons, les tanneurs. Les cordonniers font de petites affaires. Les menuisiers-charpentiers, les charretiers ont un niveau de vie modeste. Leur travail varie selon les saisons, les époques, les grands chantiers. L'artisan doit souvent se trouver un revenu d'appoint ou posséder une terre. Il doit travailler très fort. Deux artisans sur trois, à Québec sont propriétaires de leur maison. En ville, les commerçants ont une grande importance et gravitent autour de l'élite composée des officiers civils et militaires et du clergé.

Les archives et les documents d'époque permettent d'identifier les conditions de vie dans lesquelles nos ancêtres ont vécu. Monsieur André Lachance a écrit plusieurs publications sur l'histoire sociale et judiciaire du Canada sous le Régime français. Mentionnons :

Vivre, aimer et mourir en Nouvelle France. La vie quotidienne au XVII^e et XVIII^e siècles (2000)

Vivre à la ville en Nouvelle-France (2004)

Juger et punir en Nouvelle-France. Chroniques de la vie quotidienne au XVIII^e siècle (2000)

4) Table ronde : 4 expériences d'histoires de familles.

Quatre expériences d'écriture d'histoires de famille ont été présentées. D'abord Claude Deslandes a travaillé avec beaucoup de plaisir, pendant 10 ans, sur les trois premières générations des Deslandes dit Champigny. Il a retracé les hauts faits d'armes de ses ancêtres à travers les archives judiciaires et religieuses. Il intègre l'histoire locale de Ville-Marie (Montréal). Il publie à compte d'auteur son volume qui sera lancé début juin. Son association en assurera la distribution.

Michel Naud présente deux volumes. Le premier, écrit par Joseph Naud, s'intitule « François Naud et ses descendants » (1996). Les archives, les textes de notaire ont été consultés. Le volume trace l'itinéraire de l'ancêtre, à partir de sa terre française en Anjou, jusqu'à son passage à Québec, puis aux Écureuils. Un deuxième volume intitulé « Les Naud d'hier et d'aujourd'hui » a été écrit par Michel Naud. Ce volume se présente sous forme de dictionnaire. Le volume a été édité par son association de famille. Les profits sont versés à l'association.

Jacques Gaudreau présente le volume « Aux sources d'une Amérique : les Gaudreau d'Amérique » (1992). Quatre personnes ont travaillé à la réalisation de ce volume. Elles se sont basées sur les actes civils officiels. Afin de financer le livre, des dons ont été sollicités. Les donateurs avaient le privilège de voir leur généalogie individuelle inscrite dans le volume. L'association a publié quelque 1600 volumes et a conservé les profits de la vente.

Finalement André Lachance a fait la biographie d'Antoine Pépin dit Lachance. Puis celle de Robert Pépin dit Lachance. Il a consulté les sources officielles, les registres d'état civil, les archives notariales...; il a recueilli peu d'information sur ses ancêtres. Il s'est basé sur les études faites sur la Nouvelle-France pour bien connaître le contexte dans lequel ils ont vécu. Dans le cas de Robert Pépin, couvreur de toit à Québec, l'acte officiel du décès n'a pas été trouvé. (j'enlève : il fait l'hypothèse qu'il serait peut-être mort en tombant d'un toit, puisqu'il était couvreur de toit à Québec). Monsieur Lachance a publié chez un éditeur de Sherbrooke.



XXI^e congrès de la Fédération des familles-souches du Québec

Association des Levasseur d'Amérique inc.
C.P. 6700
Sillery, Québec G1T 2W2

Web Site: www.levasseur.org
Courriel : webmaster@levasseur.org

SITE WEB
WWW.LEVASSEUR.ORG



Notre devise,
DU MIEUX QUE JE PUIS

Publié par / Published by :

L'Association des Levasseur d'Amérique

Postes Canada/Post Canada

Numéro de la convention / convention number: 40069967

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Return to the following address:

Fédération des familles-souches québécoises inc

C.P. 6700, Sillery, (QC)

G1T 2W2

IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE

5) Conférence de Marc Beaudoin, président de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, intitulée « Un regard constructif sur les histoires d'ancêtres et de familles. »

L'écriture d'une histoire portant sur ses ancêtres exige qu'une recherche scientifique doit être faite dans les sources premières d'information, soit les registres d'état civil et religieux, les inventaires après décès, les sources judiciaires, les recensements, les listes de passagers...

Écrire de façon intelligible, à la façon d'un conteur, tout en respectant la rigueur scientifique, tel est le défi qui se pose à l'auteur d'une histoire de famille. Une bonne biographie se base sur des faits réels, documentés; elle se rédige en style simple. Il est très important de présenter ses sources d'information. Le danger, c'est de romancer l'histoire, de se baser sur des sources non fiables, de ne pas s'en tenir aux faits trouvés dans les sources premières. Il est possible de présenter les mouvements sociaux existant à l'époque dans laquelle l'ancêtre a vécu. Il est possible d'atteindre un niveau d'excellence tout en respectant un niveau scientifique. Écrire une histoire de famille, c'est permettre au lecteur de connaître son ancêtre tel que présenté dans les ressources d'archives.

Note de l'éditeur : Le rôle de la Fédération (www.ffsq.qc.ca) est d'assister les associations de familles dans leur fonctionnement et de les représenter auprès du public et des autres organismes. Elle compte actuellement 175 associations plus 4 membres associés. Une équipe de neuf personnes y travaillent et ont à leur disposition des ressources matérielles à la fine pointe. La Fédération a été fondée le 24 février 1983, à la demande de représentants des familles Asselin, Cloutier, Dion, Langlois et Lemieux, et a reçu l'appui du Conservateur des Archives nationales du Québec et des représentants des ministères du Tourisme, des Affaires culturelles, du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ainsi que du Commissaire des fêtes de Québec 1534-1984.

